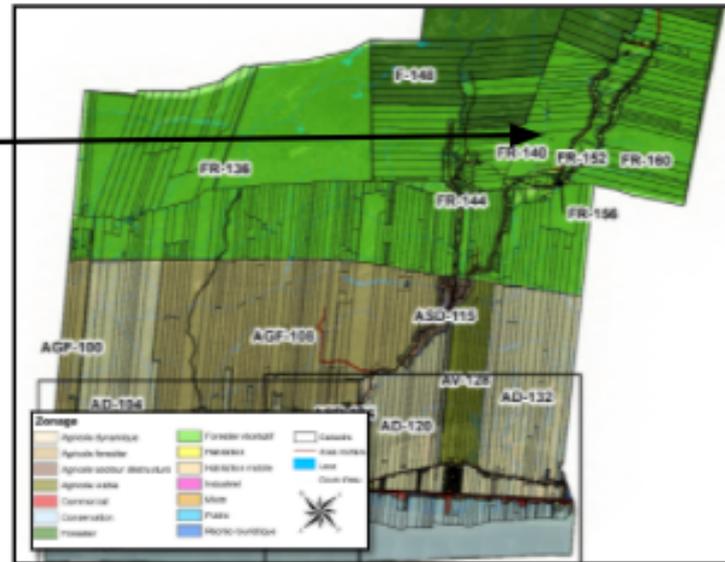


# Zone FR-140

La zone FR-140 est une zone localisée à l'extérieur du périmètre d'urbanisation et à l'ouest du rang St-Ignace. Tout comme les autres zones de type FR (forestière récréative), elle est à caractère forestier et résidentiel.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	10
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	10
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	4
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	8
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	10
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

CLASSES D'USAGES		FR-140
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	*
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●
	R-2 Récréation intensive	●
CONSERVATION	CS-1 Conservation	●
AGRO-FORESTIER	A-2 Agriculture sans élevage	●
	A-3 Foresterie	●
	A-5 Acériculture	●
Dispositions particulières: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone. Aussi, les chalets sont autorisés seulement sur un terrain contigu à une rue publique ou privée existante au 17 janvier 2014. Les terrains de camping sont spécifiquement prohibés dans cette zone.		
*Autorisé seulement sur un terrain contigu à une rue publique ou privée existante au 17 janvier 2014		